

moitié du prix de vente :  
 ut le matériel à écrire, formant  
**papeterie à 2 fr.**

Prix en magasin.  
 e boîte Fr. — 40  
 les beau papier de poste » 2 —  
 loppes en deux formats » 1 —  
 entes plumes » — 30  
 plume et 1 crayon, 10 c. pièce » — 20  
 d'encre noire à écrire » — 30

Vente en magasin, Fr. 4 20  
 dans une boîte élégante, avec com-  
 plements, au lieu de 4 fr. 20, seulement

papeteries, 17 fr.; 5 papeteries, 9 fr.  
 ent envoi du montant en timbres-poste,  
 suit franco, sinon en remboursement.  
**Papeterie Niederhuser,**  
 Granges (Soleure).

Moi, Anna CSILLAG,



ma superbe chevelure à la Loreley,  
 de 185 centimètres, que j'ai fait  
 er à la suite d'un usage continu de  
 is de la pommade que j'ai moi-même  
 tée, je suis seule capable de favori-  
 croissance des cheveux, d'empêcher  
 chute, de fortifier le cuir chevelu!  
 ale, je puis également faire croître  
 e des messieurs, une barbe abon-  
 souple et forte!  
 pommade prodait après un court  
 l'abondance et la beauté des che-  
 et de la barbe et les empêche de  
 hir jusqu'à un âge très avancé.  
 prix d'un flacon est de 5 fr.  
 voi contre mandat postal ou contre  
 rsement dans le monde entier.

**CSILLAG & Cie**

**Budapest, Königsgasse 52,**  
 toutes les commandes doivent être  
 sées. [473]

**Amidon double MACK**  
 Le meilleur des Amidons.  
 Se vend partout à 30 c. la boîte.  
 Marque déposée H. MACK & ULM %

**A louer :**

artement et magasin. [450]  
 esser à Mme CURAT, à Bulle.

uer : Un petit appartement  
 au soleil levant. [470]  
 esser au bureau du journal.

**T CIVIL DE BULLE**  
 Mois d'août 1888.

**Naissances :**

o, Marie-Louise, fille de Jean-Martin,  
 me, de Fribourg, Guin et St-Antoine.  
 y, Jean-Joseph, fils de Jean-Joseph,  
 or, de Zinterin, Essert et Guin. —  
 Pierre-Gustave, fils de Tobie-Félicien,  
 filles et Estavayer-le-Gibloux. — Gre-  
 Paul-Xavier-Joseph, fils de Jean, de  
 (Zoug). — Brunshwig, Henri, fils de  
 e, marchand d'étoffes, de Kembs (Haut-  
 — Demierre, Marie-Louise-Eugénie,  
 Jean-Baptiste, écrivain, de Billens.

**Mariages :**

Point.

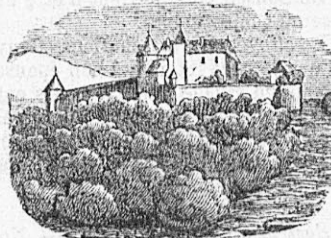
**Décès :**

y, Jean-Joseph, fils de Jean-Joseph,  
 er, de Zinterin, Essert et Guin, âgé de  
 — Remy, Joseph, menuisier, de Char-  
 yé de 74 ans. — Musy, Pierre, ancien  
 de Grandvillard et Albeuve, âgé de

ulle. — Imprimerie Emile Lenz.



# LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 3 50

» 6 mois, » 2 —

Pour l'Etranger le port en sus,  
 payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

On s'abonne à tous les bureaux  
 de poste.

**JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE**

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL : Grand Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton,  
 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.  
 la ligne ou son espace.

Réclames : 50 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de  
 port.

BULLE, le 14 septembre 1888.

## La loi sur les auberges.

L'espace dont nous disposons ne nous permet pas de nous livrer à une étude détaillée de ce petit monstre décoré par le gouvernement de projet de loi; ce projet est cependant si important pour nos populations que nous croyons devoir y revenir, tout en espérant qu'un de nos confrères de l'opposition lui consacrerait une étude plus approfondie.

Le nouveau projet est l'enterrement de celui qui avait été présenté en mai en vue du rachat des droits perpétuels. Le Conseil d'Etat a craint de le voir modifier trop profondément par l'autorité législative et il se réserve probablement de le faire revivre sous forme d'arrêté d'exécution.

Nous constatons d'abord que cette nouvelle loi est un vrai ragoût de dispositions de droit civil, pénal, constitutionnel et administratif. Elle touche à tout : à la propriété et à la liberté individuelle et commerciale, garanties par la constitution, à la santé publique, à la police et même à ces points de la loi morale ou religieuse qui ne doivent pas faire l'objet d'une répression pénale, mais ne relèvent que de la conscience. Elle confond les compétences administratives et judiciaires, statue un cumul des peines contraire à tous les principes.

Bref, c'est un petit monstre qui promet de la besogne aux tribunaux et dont la vue doit faire rire les avocats.

Nous le disions déjà au mois de mai, à propos de la loi sur le rachat; l'œuvre législative de notre gouvernement s'inspire de deux idées fondamentales : augmenter les compétences du pouvoir exécutif, accroître l'arbitraire de son autorité, mettre le plus grand nombre de personnes à sa merci, faciliter les vengeances contre ses adversaires politiques. On en faisait l'observation l'autre jour à un haut magistrat qui n'a pu s'empêcher de répondre : « Oui, oui, faudra que les aubergistes soient p'udents. » — C'est de la politique électorale pure.

Pressurer davantage le contribuable, lui soutirer le plus de sous possibles, afin d'accroître les ressources de l'Etat et par conséquent les moyens de faire des largesses, d'accorder des faveurs, de se lancer

dans les triptages industriels et autres, et enfin d'assurer à notre opulent fonctionnaire une crèche bien garnie. — C'est encore de la politique électorale, doublée de cette charité bien ordonnée qui consiste à penser d'abord à ses propres intérêts.

Telles sont les idées-mères du projet. L'intervention du clergé, dont les amendements sont caractéristiques et dépeignent bien notre état politique, ont provoqué l'adoption de quelques dispositions sur la danse et autres, étrangères à l'autorité civile. Les aspirations socialistes (au XVIII<sup>e</sup> siècle, du temps de Jean-Jacques, on aurait dit la sensibilité) d'un des auteurs du projet, y ont fait introduire le droit du personnel de service à sept heures de sommeil consécutif. — Douce et platonique satisfaction qui ne fera de mal à personne. Quelle sera l'autorité chargée de veiller à ce que rien ne vienne troubler le sommeil des sommeliers? Est-ce un nouveau poste à créer?

Nous ne contestons nullement qu'il n'y ait dans le projet quelques bonnes dispositions, ainsi celles sur les vogues, les enchères publiques, la répression de l'ivresse en principe.

Et les soléries électorales, pourquoi n'en parle-t-on pas? Seraient-elles une œuvre pie et d'une utilité trop souveraine?

Mais ces quelques bonnes prescriptions ou bien pêchent dans leur mise en pratique ou sont perdues au milieu de celles qui consacrent l'arbitraire administratif.

Notons quelques-unes des réflexions qui nous viennent en passant : Pourquoi faut-il une patente pour distiller ses propres produits non soumis au monopole et vendre des produits laitiers et farineux?

Qui décidera que la concession peut être retirée sans indemnité? (Art. 8.) Pourquoi supprimer l'intervention des tribunaux en cette matière, comme aussi en fait de suspension? (Art. 50.)

Les tribunaux peuvent-ils être tenus de ne prendre pour base de l'indemnité que la moins-value locative? (Art. 9.)

Qui fixera, pour déterminer le prix de la patente, la valeur locative de l'établissement? (Art. 19.)

Le contrat stipulé dans un établissement ou les enchères durant lesquelles il aura été distribué des boissons seront-ils nuls ou valides? (Art. 33.)

Et la fermeture à 10 heures, c'est une disposition surannée. Et cette liste des suspects, dressée par le préfet, qui seront placés en dehors du droit commun

et privés de la faculté de se défendre en justice? (Art. 47.) Etc., etc.

Encore une fois, un certain nombre des articles du projet nous paraissent violer les garanties constitutionnelles en matière de séparation des pouvoirs, de l'inviolabilité de la propriété et de la liberté individuelle.

Quant aux nouvelles charges qu'on impose aux aubergistes, elles sont iniques et contraires à l'esprit de la constitution. On veut retrouver la recette disparue avec l'ohmgeld; la répartition fédérale ne suffit plus. Si le peuple a voté la suppression des ohmgeld, c'est pour réduire le prix des boissons mises à sa disposition et non pas pour que les cantons reprennent d'une façon détournée ce que la volonté populaire leur avait arraché.

Le projet rend les bienfaits de cette suppression illusoire pour la grande majorité du peuple, c'est-à-dire pour le paysan et l'ouvrier qui prennent leur vin au cabaret et ne l'ont pas en cave.

Et dire que ceux qui font cela s'appellent : « Le grand parti populaire démocratique! » Hypocrites!

## Nouvelles suisses.

**Police politique.** — La direction des péages de Coire et les bureaux de Rorschach et de Romanshorn démentent catégoriquement la nouvelle publiée par des journaux allemands et selon laquelle la confiscation d'une barque contenant des écrits socialistes à destination de l'Allemagne et l'arrestation des trois citoyens suisses qui montaient cette barque auraient eu lieu à Lindau à la suite d'une dénonciation du bureau des péages de Rorschach. Ce bureau n'a pu faire aucune communication aux douaniers de Lindau, vu qu'il n'a pas eu connaissance du départ de la barque contenant les publications socialistes.

Le Conseil fédéral a écarté deux recours qui lui ont été adressés, l'un contre la décision du Conseil d'Etat du canton de Vaud, reculant du 1<sup>er</sup> au 15 septembre l'ouverture de la chasse à plume, et l'autre contre une décision analogue du Conseil d'Etat du canton de Fribourg, reculant cette ouverture au 10 septembre.

francs, tout de suite, comptant, sur table, et encore à une condition, c'est que la comtoise serait installée le soir même dans la salle à manger. Vous savez, la maison, la grande maison devant l'église.

Qui est-ce qui ne connaît pas la maison Locard? Dans une heure, la comtoise y serait.

— Et ce soir, les amis. fit Locard (il ne regardait toujours pas Pierret, bien entendu), un bol de vin blanc premier cru... nous boirons à la comtoise. — C'est dit. — A quelle heure? — Neuf heures.

M. Locard sortit, ayant jeté 100 fr. d'arrhes sur l'établi. Pierret, resté seul, brûla le billet à la flamme d'une allumette; puis il alla dans la pièce du fond d'où il rapporta une petite caisse sur laquelle il y avait des étiquettes en anglais.

Et s'approchant de la comtoise, il ouvrit la boîte du moment, sans doute pour le régler.

Elle est là à sa place, bien campée dans sa gaine qui reluit. Le balancier fait son tic-tac lent et doux. En vérité, elle est d'un effet merveilleux, entre les faïences campagnardes et les gravures à teintes roses.

Autour de la table, d'où pointent de longs cous de bouteilles, Locard et ses amis boivent, rient et chantent. Bombance! La grosse servante se pâme d'aise. Ah! la maison ne sera pas si gaie quand la « madame » y sera. « Que voulez-vous? Il faut bien faire une fin. Et puis quand on a des moyens comme monsieur, on peut bien se payer une femme à soi tout seul.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 2

## LA COMTOISE

PAR  
 JULES LERMINA

(Fin.)

Pourquoi, une fois par hasard, ne pas jouer de sa vanité pour lui soutirer une bonne action? Pierret était intéressé. Locard ne lui aurait jamais donné sa montre à repasser. Il ne daignait même pas regarder sa boutique. Il le méprisait, quoi! parce que la fortune avait tourné et que, pauvre autrefois, il était riche, tandis que Pierret, dépoillé de tout par un crime, en état réduit à ne vivre que de son travail. Attends un peu!

La chose se manigança au café de la Grand'Place, à l'absinthe.

Ce ne fut pas si facile qu'on l'avait cru d'abord. Quand on prononça devant Locard le nom de Pierret, il eut un mauvais geste. Il ne l'aimait pas, c'était clair. Parbleu! on est bien libre d'aimer ou de détester qui on veut. — Pierre, un fainéant! — Pour ça, non, ça n'était pas juste. Mais, en

somme, qu'est-ce que ça faisait, quand il s'agissait de la merveille des merveilles, comme il n'y en avait peut-être pas à la ville... en tout cas, ni chez le maire, ni chez le receveur, pas même au château? On pouvait voir d'ailleurs, la vue ne coûtait rien.

— Ah! vraiment, pas même au château! — Et quel effet dans la salle à manger de la maison Locard, en face du grand buffet ciré... Car enfin il faut une horloge. Autant acheter du bon et du beau que de la camelote! C'est vrai que cent écus... mais pour lui!... il n'en était pas à cent écus près...

Locard, en causant, buvait beaucoup. Il commençait à s'échauffer, disant oui, disant non jurant, sacrant, consentant à aller faire un tour jusque-là, puis se dédisant.

— Vrai! on dirait que vous avez peur d'aller chez Pierret...

— Peur! je me moque bien de Pierret. Allons!

Le petit horloger était à son établi, la loupe à l'œil, courbé sur une montre qu'il touchait de sa pointe d'acier. Il ne regardait pas au dehors, certes non. Pourtant, il vit très bien le groupe s'approcher, à telles enseignes qu'il eut aux lèvres quelque chose qui ressemblait à un sourire. Il espérait vendre, et c'est toujours agréable de gagner de l'argent, n'est-il pas vrai?

Locard entra.

— C'est ça? fit-il avec une moue de dédain.

En vérité, il ne disait pas ce qu'il pensait, il était ébloui. Mais il ne faut jamais avoir l'air, on se ferait voler.

Pierret s'était levé, poli. Locard lui tourna le dos, par hauteur évidemment. Bref, il en donnait deux cent cinquante

Le Conseil fédéral vient d'être nanti d'un nouveau recours confessionnel.

Le citoyen H., à Echarlens (Gruyère), se plaint de ce que le curé interdit à son épouse, qui est la sage-femme du village, de tenir les enfants au baptême, comme c'est l'usage dans le canton. Le curé se base sur ce qu'H. est divorcé d'une première femme encore vivante, ce qui, d'après lui, met la femme H. en état de concubinat.

*Société suisse des juristes.* — Nous avons dit que la Société suisse des juristes se réunira à Neuchâtel les 1<sup>er</sup> et 2 octobre prochain.

Les sujets de ses délibérations seront : 1<sup>o</sup> Quelles sont les dispositions qu'un code civil fédéral devrait adopter au regard des conséquences juridiques de la procréation d'un enfant illégitime? Rapporteur: M. le professeur Mentha, de Neuchâtel. 2<sup>o</sup> De la responsabilité, soit directe, soit subsidiaire, de l'Etat et des communes, à raison des dommages causés par leurs employés ou fonctionnaires publics dans leurs attributions. Rapporteur: M. le Dr Ziegler, président du tribunal du district de Schaffhouse.

M. Jacques Lepori, ingénieur à Lugano, a fait parvenir au Département de l'intérieur la somme de 10,000 fr. pour augmenter le fonds Châtelain, qui est destiné à subventionner les élèves pauvres de l'école polytechnique fédérale. Le Conseil fédéral a adressé au donateur une lettre de remerciements.

**Zurich.** — Dans la nuit de dimanche à lundi, entre Hunikon et Buch (district d'Andelfingen), le président Brandenburg, âgé de 27 ans, a été tué dans sa voiture par un malfaiteur encore inconnu.

— Le Grand Conseil a voté la révision des lois concernant les impôts directs, les contributions communales et les impôts sur les successions. Il a élevé l'impôt sur les chiens et adopté un timbre gradué pour les actions et obligations et un timbre spécial pour les jeux de cartes.

**Berne.** — La fête de lutteurs, au Petit-Rugen, près d'Interlaken, a été troublée par un accident déplorable. Deux solides jeunes gens, MM. Zumstein, de Brienzwyl, et Albert Ritschard, de Matten, s'étaient présentés pour prendre part au concours. Ils luttèrent ensemble, et comme ils paraissaient de force égale, la victoire resta longtemps indécise. A un moment donné, M. Zumstein saisit son adversaire par les pieds pour le jeter sur le dos. La chute eut lieu; on entendit un craquement sinistre. Ritschard gisait sans connaissance sur le sol. Les médecins présents lui prodiguèrent des soins, mais tout fut inutile: la colonne vertébrale était brisée. Ritschard est mort vingt-quatre heures après l'accident.

— Un affreux accident, semblable à celui auquel a succombé récemment une jeune servante de Porrentruy, s'est produit dans le village de Vendlin-court. Juliette A., fillette de 11 ans, a mis le feu à ses vêtements en allumant le feu du fourneau potager, à l'aide de pétrole. Les brûlures étaient horribles et tous les soins médicaux ont été inutiles. Elle a succombé l'après-midi, vers 5 heures, au milieu des plus cruelles souffrances.

— Un petit garçon de Mervelier a été étouffé par sa sœur, âgée de 3 ans, laquelle, profitant de l'absence momentanée de ses parents, fourra du son dans la bouche et dans le nez de son frère. Malgré les soins qui lui ont été prodigués immédiatement, le pauvre petit n'a pu être rappelé à la vie.

**Lucerne.** — De grands chargements de fruits partent chaque jour des gares du canton de Lucerne. Les pommes à cidre se vendent de 3 fr. à 3 fr. 50 le quintal métrique et les poires 4 fr.

Onze heures! la comtoise sonne! Tout le monde se tait, Locard savoure. Quelle voix! on dirait un chant, on l'écouterait toute la nuit. Ma foi, on attendra minuit. La sonnerie battra son plein. Plus de vin! eh bien! du punch... et on le brûlera, on éteindra les lumières. A minuit, ça sera drôle, avec la comtoise qui roncoulera.

Ils sont à demi ivres. La chaleur est étouffante. Entr'ouvrons la fenêtre. D'ailleurs, il est bon qu'on sache qu'on ne s'ennuie pas chez M. Locard.

Attention! moins cinq! une, deux, allumez... punch! La flamme jaillit du saladier, la cuiller joue dans le flot qui jaillit en langues jaunes et bleues. Le sucre grésille. — Eteignez la lampe! Les faces congestionnées prennent des reflets violacés. C'est très joyeux! Chut! elle sonne...

Non! elle parle...  
— Jacques Locard! Jacques Locard!  
Hein! Qui a dit cela? Qu'est-ce que cette voix vieillotte et fêlée! d'où sort-elle?

— Jacques Locard... avoue... avoue...  
Folle! qui parle? Eh! Locard, quelle est cette farce? — Comme tu es pâle! La voix a l'air de venir de la cave.  
— Jacques Locard, tu es un assassin!  
— Ce n'est pas vrai! qui a dit cela? Celui-là en a menti!  
— Jacques Locard, c'est toi qui as tué le vieux Pierret... Assassin!

— Lundi matin, Mgr Léonard Haas, évêque nommé de Bâle, s'est mis en route pour Rome, par Milan et Pise. Cinq ecclésiastiques lucernois l'accompagnent.

**Zoug.** — La fabrique de lait condensé de Cham emploie actuellement environ 30,000 litres de lait par jour et occupe 300 ouvriers.

Dans ce canton, où l'on a déjà pressuré, le cidre se vend 9 à 10 fr. l'hectolitre.

**Bâle.** — Seize chevaux destinés au roi d'Italie ont passé lundi par la gare du Central (Bâle). Ces chevaux, d'origine anglaise, étaient de superbes sujets; un seul d'entre eux valait 25,000 fr., un autre 15,000. Toute la collection présentait une valeur de 180,000 francs.

**St-Gall.** — Le premier marché aux fruits s'est tenu la semaine dernière à St-Gall. Les prix ont varié entre 7 fr. 50 et 8 fr. les 100 kg. Dans l'Argovie, les marchands ont offert le prix de 3 fr. 50 pour les pommes et 4 fr. 50 pour les poires par 100 kg.

— Le droguiste Winterhalter, chez qui s'est produite la terrible explosion qui a causé la mort d'une domestique et rendu infirmes plusieurs autres personnes, avait été condamné à une amende de 11,000 fr. pour avoir introduit des spiritueux en contrebande d'Autriche en Suisse. Cette condamnation n'empêcha pas W. de commettre le même délit il y a peu de jours, ce qui lui valut une amende de 10,564 fr. C'en était trop cette fois: poussé par le dépit ou le remords, W. résolut d'en finir avec la vie et il se jeta dans la Sitter, d'où l'on a retiré son cadavre lundi matin.

— La situation des villages situés sur les bords du Rhin est devenue critique à la suite des dernières pluies. Des brèches se sont produites aux digues situées sur territoire autrichien. Du côté suisse on est très inquiet.

**Grisons.** — De mauvaises nouvelles nous parviennent de ce canton. Les récentes pluies ont occasionné des inondations et des éboulements, principalement en Engadine. Les bains de St-Moritz sont sous l'eau. Un pont a été emporté près de Filisur par les eaux grossies de l'Allula.

Le Rhin a atteint le niveau de 1868. Le pont de Tardis a été emporté par les eaux.

A Ilanz, M. Arpagaus, président du tribunal, fils de M. l'ancien conseiller national Arpagaus, s'est noyé en travaillant à sauver les bains de Peiden.

Avec M. Guillaume Furger, il amenait des troncs de sapin sur la rive, lorsque Furger tomba dans la rivière. M. Arpagaus se jeta à l'eau pour le sauver, et tous deux disparurent.

M. Arpagaus était député au Grand Conseil et président du Tribunal à Lungnez.

— Les avalanches ont causé des dégâts énormes dans les Grisons pendant l'hiver dernier.

Les rapports officiels constatent qu'il n'y a pas eu moins de 600 avalanches qui ont détruit ou endommagé 4 chapelles, 15 maisons d'habitation, 117 grandes écuries, 18 granges, 13 chalets, 2 moulins, 2 scieries, 1 distillerie et 10 ponts en bois. Sur 20 personnes enlevées par des avalanches, 7 ont pu être sauvées, 13 ont trouvé la mort.

Les dommages causés aux particuliers, aux communes et au canton sont évalués à 357,253 francs, dont 158,458 fr. représentent la perte résultant des dégâts occasionnés dans les forêts.

**Argovie.** — On lit dans un journal pédagogique argovien: L'inspecteur scolaire de X. remarqua que la serrure du cachot de l'école avait disparu. Il informa de ce fait le département de l'instruction publique, qui en fit part à la direction des travaux, laquelle prévint à son tour l'inspecteur des travaux. L'inspecteur des travaux fit une visite locale et trouva la serrure à sa place. (On l'avait enlevée pour

Il y a des cris, des hoquets, des râles. Locard s'est dressé, éperdu, fou. Il porte la main à sa cravate pour l'arracher. La voix continue, impitoyable, toujours cassée, toujours fêlée, lointaine comme si elle venait d'une tombe.

Elle répète, répète, répète le mot assassin!...  
Locard tombe à genoux, se relève, retombe... Eh bien! oui! il avoue!... oui, c'est lui qui a tué le vieillard, qui l'a volé... mais que la voix se taise!

Elle ne se tait pas. On dirait une mécanique qui marche. Locard dit que c'est la comtoise qui parle, il s'accroche à elle, la secoue, l'entraîne, la renverse... le mouvement roule sur le plancher et avec lui un rouleau, couvert d'un papier métallique...

Pierret, qui était aux écoutes, saute de la fenêtre et saisit Locard à la gorge, en criant:

— Vous êtes tous témoins! cet homme est l'assassin de mon père!

— Et voyez, messieurs les jurés, s'écrie le procureur général, de quelle utilité sociale sont les progrès de la science. N'est-ce pas un trait de génie de la part de cet humble horloger que d'avoir utilisé, en l'adaptant à un mouvement d'horlogerie, l'immortelle invention d'Edison, le phonographe!

la réparer et elle avait été replacée au bout de quelques heures.) Il se hâta de rendre compte de son expertise à la direction des travaux, qui communiqua la rassurante nouvelle au département de l'instruction publique, lequel la transmit à l'inspecteur scolaire. Enfin ce dernier fonctionnaire écrivit au maître d'école pour lui exprimer sa satisfaction de voir clos un incident qui avait produit une pénible impression.

**Vaud.** — Un charretier d'Hermenches, H. F., qui logeait à l'hôtel du Guillaume Tell, est tombé de la fenêtre de sa chambre, située au 3<sup>e</sup> étage. Son corps, enfonçant les carreaux d'une lanterne éclairant l'escalier d'une maison du Chemin-Neuf, vint choir dans le corridor de cette maison. F., dont l'état est très grave, a été transporté à l'hôpital cantonal.

— Dimanche 23 et lundi 24 septembre auront lieu les grandes courses internationales et fêtes vélocipédiques organisées par le Vélo-Club de Vevey. Les courses se feront sur la piste de 350 mètres que fournit la promenade du Rivage; la grande course internationale pour bicyclettes comporte un parcours de 10,000 mètres. Le comité s'attend à une grande affluence de concurrents qui seront les bienvenus à Vevey.

**Neuchâtel.** — Le 22<sup>e</sup> congrès de la Ligue de la paix et de la liberté s'est réuni le 9 septembre à Neuchâtel. M. Robert Comtesse, conseiller d'Etat, appelé à ouvrir le congrès, a souhaité la bienvenue aux représentants des sections étrangères et a fait un bel éloge des aspirations de la Ligue. Au discours de M. Comtesse a répondu M. Lemonnier, le vénérable président actuel de la Ligue. Après avoir entendu la lecture de nombreuses lettres et témoignages de sympathie, l'assemblée a appelé à sa présidence M. Elie Ducommun; à la vice-présidence, MM. Jules Ducommun-Robert, député au Grand Conseil, et John Clerc, conseiller d'Etat.

### Nouvelles étrangères.

**France.** — Environ 500 maires sont venus à Evreux saluer M. Carnot. M. Ducy, maire d'Evreux, en présentant le conseil municipal, a exprimé le souhait que la présence du président au milieu de populations normandes, en créant partout autour de lui un courant sympathique, entraîne les indécis, dissipe les malentendus et rallie autour du gouvernement de la République ceux qui sont attardés dans le stérile regret du passé.

— Si l'on croyait certains journaux, la France serait menacée d'une rentrée parlementaire des plus agitées. Le général Boulanger déposerait une nouvelle proposition dissolutionniste, accompagnée de celle du retour au scrutin d'arrondissement. D'autre part, un écrivain royaliste recommande à son parti de se relever par un grand coup. Il s'agirait de dépasser le général Boulanger dans la voie des excès et d'amener les cent soixante-dix membres de la droite à donner leur démission en masse. Par ce procédé, le parti conservateur attirerait sûrement l'attention du pays. Le ministère serait obligé de convoquer d'un seul coup une vingtaine de départements et la dissolution de la Chambre deviendrait inévitable.

— Le *Figaro* assure que le commandant Renard a trouvé enfin un moyen de diriger les ballons. L'aérostat actuellement en construction à Meudon démontrerait la réalité de cette découverte. Un nouveau moteur pesant 500 kilos réalise une force de cinquante chevaux capable d'imprimer une vitesse de cent kilomètres par heure. Le ballon paraît donc évoluer dans tous les sens et par tous les temps, sauf en cas de véritable tempête.

**Italie.** — Le mariage civil de la princesse Lætizia Bonaparte et du duc d'Aoste a eu lieu mardi à dix heures du matin, à Turin.

M. Crispi faisait fonction d'officier d'état civil. Le mariage religieux a été ensuite célébré, à la chapelle du palais royal, par l'archevêque de Turin, en présence des dignitaires et fonctionnaires publics.

— La municipalité de Rome a voté un crédit de 1,500,000 francs pour la réception de l'empereur d'Allemagne.

**Allemagne.** — Le chaussetier Mähler et vingt-trois autres socialistes ont été condamnés à 14-60 jours de prison pour avoir, dans la nuit du 10 juillet, collé sur les proclamations impériales au Reichstag et au Landtag des affiches rouges contenant des appels socialistes.

**Angleterre.** — Depuis quelques semaines, d'épouvantables assassinats se commettent dans un quartier de Londres, à Whitechapel. Le troisième a eu lieu samedi; il cause une immense émotion. Le corps

de la victo...

haut, et les...  
Le cada...  
maison, ou...  
larges fla...  
C'est une f...  
On aurait...  
en cuir et...  
que la poli...

**Améri...**  
d'artillerie...  
titut améri...  
trique.

La batte...  
laire à cell...  
bien connu...  
mille fois s...

L'usage...  
sion perm...  
des nouve...  
mentés av...

— Une...  
nesville (C...  
— Un t...  
Cruz et les...  
sieurs nav...

— Le c...  
mardi der...  
sieurs ann...  
publics, le...  
sont endo...  
et sur les...  
plusieurs...

Presque...  
la ville s'e...  
De mêm...  
tant d'ava...  
sons, com...

Plusieur...  
déposées s...  
Le quar...  
lation, sau...

Sur diff...  
faissées e...  
— On t...  
du raffina...  
ment réus...

— On t...  
du raffina...  
ment réus...

La Libé...  
Conseil p...  
réunie le...  
ses trava...  
Après d...  
cord avec...  
rars mod...  
Elle pr...  
à 10 1/2 h...

Le...  
de la Tu...  
le 18 sept...  
490]

Le...  
de la Tu...  
Tréme...  
367]

PROTES...  
A la Dire...

Nous pro...  
soi-disant...  
ganise pou...  
Fâcheuse...  
uns et de...  
entreprise...  
chrétienne.

Le...  
Genève,

On den...  
chevaux et...  
S'adress...

A loue...  
S'adress...

dimanche...  
domé par...  
Bulle...  
Bulle...  
489]

ait été replacée au bout de quel-  
âta de rendre compte de son ex-  
on des travaux, qui communiqua  
elle au département de l'instruc-  
el la transmet à l'inspecteur sco-  
er fonctionnaire écrivit au maître  
primer sa satisfaction de voir clos  
ait produit une pénible impres-

arretier d'Herminches, H. F., qui  
Guillaume Tell, est tombé de la  
re, située au 3<sup>e</sup> étage. Son corps,  
ux d'une lanterne éclairant l'es-  
du Chemin-Neuf, vint choir dans  
rté à l'hôpital cantonal.

et lundi 24 septembre auront lieu  
internationales et fêtes vélocipé-  
par le Vélo-Club de Vevey. Les  
la piste de 350 mètres que four-  
Rivage; la grande course inter-  
cles comporte un parcours de  
comité s'attend à une grande af-  
nts qui seront les bienvenus à

Le 22<sup>e</sup> congrès de la Ligue de  
té s'est réuni le 9 septembre à  
rt Comtesse, conseiller d'Etat,  
congrès, a souhaité la bienvenue  
les sections étrangères et a fait  
spirations de la Ligue. Au dis-  
sse a répondu M. Lemonnier, le  
actuel de la Ligue. Après avoir  
de nombreuses lettres et témoi-  
commun; à la vice-présidence,  
nun-Robert, député au Grand  
c, conseiller d'Etat.

**es étrangères.**

iron 500 maires sont venus à  
rnot. M. Ducy, maire d'Evreux,  
seil municipal, a exprimé le sou-  
du président au milieu des po-  
s, en créant surtout autour de  
athique, entraine les indécis, dis-  
et rallie autour du gouverne-  
ceux qui sont attardés dans  
passé.

certaines journaux, la France  
rentrée parlementaire des plus  
Boulangier déposerait une nou-  
solutionniste, accompagnée de  
rutin d'arrondissement. D'autre  
yaliste recommande à son parti  
un grand coup. Il s'agirait de dé-  
poulangier dans la voie des excen-  
les cent soixante-dix membres  
leur démission en masse. Par  
conservateur attirerait sûrement  
Le ministère serait obligé de  
coup une vingtaine de départe-  
tion de la Chambre deviendrait

ure que le commandant Renard  
oyen de diriger les ballons. L'ad-  
en construction à Meudon dé-  
de cette découverte. Un nou-  
500 kilos réalise une force de  
capable d'imprimer une vitesse de  
heure. Le ballon paraît donc  
sens et par tous les temps, sauf  
empête.

riage civil de la princesse Lætiffa  
ac d'Aoste a eu lieu mardi à dix  
urin.

onction d'officier d'état civil.  
ieux a été ensuite célébré, à la  
oyal, par l'archevêque de Turin,  
itaires et fonctionnaires publics.  
é de Rome a voté un crédit de  
ur la réception de l'empereur

Le chaussetier Mæhler et vingt-  
tes ont été condamnés à 14-60  
avoir, dans la nuit du 10 juillet,  
mations impériales au Reichstag  
ffiches rouges contenant des ap-

Depuis quelques semaines, d'é-  
nats se commettent dans un quar-  
Whitechapel. Le troisième a eu  
une immense émotion. Le corps

de la victime a été littéralement ouvert de bas en haut, et les entrailles enroulées autour du cou.

Le cadavre a été découvert dans la cour d'une maison, où il aura été probablement traîné, car de larges plaques de sang s'étendaient jusqu'à la rue. C'est une femme âgée de quarante-cinq ans environ. On aurait découvert, non loin du crime, un tablier en cuir et un long couteau appartenant à un individu que la police recherchait depuis quelque temps,

**Amérique.** — Le capitaine Doy, du 5<sup>e</sup> régiment d'artillerie, vient de présenter et d'expliquer à l'Institut américain la manœuvre d'un nouveau fusil électrique.

La batterie est placée dans la crosse et est similaire à celle employée dans les allumeurs électriques bien connus et qui peuvent manœuvrer plus de vingt mille fois sans être rechargés.

L'usage de l'électricité comme moyen de percussion permettra, on le pense, l'emploi pour ce fusil des nouveaux explosifs à grande percussion, expérimentés avec succès il y a peu de temps.

— Une rencontre de trains a eu lieu près de Maynesville (Ohio). Cinq tués et dix-sept blessés.

— Un terrible cyclone vient de dévaster Vera-Cruz et les environs. Il y a de grandes pertes. Plusieurs navires sont perdus.

— Le cyclone qui s'est abattu sur l'île de Cuba mardi dernier dépassera ceux éprouvés depuis plusieurs années. L'arsenal, presque tous les édifices publics, les théâtres et autres salles de spectacle sont endommagés. De grands arbres dans les parcs et sur les boulevards ont été déracinés et ont tué plusieurs personnes en s'abattant.

Presque tous les reverbères ont été renversés, et la ville s'est trouvée dans une obscurité complète.

De mémoire d'homme, les navires n'avaient subi tant d'avaries. Plusieurs ont coulé bas; les cargaisons, composées de tabac et de sucre, sont perdues.

Plusieurs négociants, dont les marchandises étaient déposées sur les quais, sont ruinés.

Le quartier Nord de la ville est inondé. La circulation, sauf celle par eau, est suspendue.

Sur différents points, les voies ferrées se sont affaïssées et des déraillements se sont produits.

— On télégraphie de New-York que l'expérience du raffinage des sucres par l'électricité aurait pleinement réussi.

**CANTON DE FRIBOURG**

La *Liberté* annonce que la commission du Grand Conseil pour le projet de loi sur les auberges s'est réunie le mercredi et le jeudi. Elle vient de terminer ses travaux.

Après discussion, la commission s'est déclarée d'accord avec l'ensemble du projet, moyennant quelques rares modifications.

Elle propose, entr'autres, d'ordonner la fermeture à 10 1/2 heures du soir.

Elle fixe le prix de la patente à 20 fr. (par 100 fr. de valeur locative) pour les concessionnaires perpétuels et à 30 fr. pour les concessionnaires temporaires.

Elle autorise le conseil d'Etat à négocier en tout temps le retrait des concessions illimitées.

Les autres modifications sont de peu d'importance.

On annonce de Genève la mort de M. Ed. Schaller, docteur en médecine, de Fribourg, décédé subitement à l'âge de 29 ans, par suite d'une congestion cérébrale.

M. Emile Badoud, docteur-médecin, à Romont, est autorisé à pratiquer son art dans le canton de Vaud.

**GRUYÈRE**

**Tir annuel de la Société des carabiniers de Bulle**

les 9, 10 et 11 septembre 1888.

LISTE DES PRIX

Cible Société. — 1. Weber, Jean, Genève, 103 degrés; 2. Boccard, Hubert, junior, Givisiez, 137; 3. Moullet, grefier, Avry, 214; 4. Crotti, Joseph, 313; 5. Souvey, chef de gare, 335; 6. Andrey, Denis, Botterens, 363; 7. Bourquenois, Joseph, Vaulruz, 429; 8. Stucky, armurier, Fribourg, 443; 9. Feigel, Paul, 508; 10. Morand, Martin, 523; 11. Genilloud, Joseph, 555; 12. Pasquier, notaire, Châtel-St-Denis, 632; 13. Pasquier, vétérinaire, 655; 14. Pasquier, Léon, 667; 15. Leclerc, Alexandre, 705; 16. Kreninger, Martin, 710; 17. Pythoud, Maxime, 723; 18. Gillard, Alb., 724; 19. Schoch, Jean, Fribourg, 760; 20. Berset, Joseph, Villargiroud, 773; 21. Remy, Maurice, 855; 22. Masset, Alfred, Vaulruz, 861; 23. Glasson, Jean, 862; 24. Perrier, Aug., Châtel-St-Denis, 867; 25. Badoud, contrôleur, Romont, 873; 26. Schmidt, C., 953; 27. Ecoffey, François, Sales, 957; 28. Ody, huissier, Vaulruz, 1015; 29. Chatton, Georges, Romont, 1053; 30. Débieux, instituteur, Grandvillard, 1078; 31. Meyer, Jean, 1113; 32. Andrey, Laurent, Charmey, 1199; 33. Marchini, marbrier, 1428; 34. Joillet, Isidore, Montbovon, 1448; 35. Combaz, Joseph, Montbovon, 1460; 36. Perroulaz, D., 1473; 37. Grivet, Maurice, Vaulruz, 1498; 38. Gillet, Jean, Montbovon, 1506; 39. Gretener, nég., 1526; 40. Pernet, Antoine, Montbovon, 1832; 41. Pasquier, Jules, 2093 degrés.

Cible Moléson. — 1. Ody, huissier, Vaulruz, 218 points; 2. Dheilkaes, armurier, Berne, 215; 3. Gretener, nég., 214; 4. Schoch, Jean, Fribourg, 212; 5. Trolliet, Louis, Lucens, 212; 6. Haas, Eugène, Lausanne, 210; 7. Page, François, Corserey, 209; 8. Débieux, instituteur, Grandvillard, 208; 9. Stucky, armurier, Fribourg, 206; 10. Tornare, facteur, Fribourg, 206; 11. Tanner, Jean, Lucens, 204; 12. Morand, Martin, 203; 13. Remy, Maurice, 201; 14. Andrey, Laurent, Charmey, 201; 15. Huguenin, Louis, Lucens, 200; 16. Bornet, Henri, Château-d'Œx, 200; 17. Marchini, marbrier, 198; 18. Weber, Jean, Genève, 197; 19. Pythoud, Maxime, 197; 20. Badoud, contrôleur, Romont, 196; 21. Souvey, chef de gare, 195; 22. Pasquier, notaire, Châtel-St-Denis, 195; 23. Boccard, Hubert, junior, Givisiez, 194; 24. Appentel, La Roche, 194; 25. Joillet, Isidore, Montbovon, 191 points.

Primes au plus grand nombre de points. — 1. Dheilkaes, armurier, Berne, 2934 points; 2. Débieux, instituteur, Grandvillard, 2191; 3. Gillard, Albert, 2006; 4. Morand, Martin, 1933; 5. Biemann, avocat, Fribourg, 1669 points.

Cible Bulle. — 1. Pillamet, Jean, Grandvillard, 89 degrés; 2. Page, François, Corserey, 120; 3. Remy, Maurice, 122; 4. Morand, Martin, 137; 5. Ecoffey, François, Sales, 158; 6. Pythoud, Maxime, 212; 7. Schoch, Jean, Fribourg, 242;

8. Gretener, nég., 249; 9. Ody, huissier, Vaulruz, 289; 10. Dheilkaes, armurier, Berne, 313; 11. Tornare, facteur, Fribourg, 333; 12. Droux, sergent, Tavel, 352; 13. Haas, Eugène, Lausanne, 355; 14. Gianantonio, Fribourg, 415; 15. Weber, Jean, Genève, 420; 16. Gillard, Albert, 446; 17. Berset, Joseph, Villargiroud, 485; 18. Glasson, Jean, 540; 19. Masset, Alfred, Vaulruz, 609; 20. Andrey, Laurent, Charmey, 640; 21. Débieux, instituteur, Grandvillard, 665; 22. Boccard, Hubert, junior, Givisiez, 666; 23. Biemann, avocat, Fribourg, 672; 24. Pasquier, notaire, Châtel-St-Denis, 682; 25. Pasquier, Jules, 704 degrés.

Primes au plus grand nombre de cartons. — 1. Gretener, Jean, 18 cartons; 2. Pythoud, Maxime, 17; 3. Remy, Maurice, 16; 4. Ecoffey, François, Sales, 15; 5. Weber, Jean, Genève, 13; 6. Ody, huissier, Vaulruz, 11 cartons.

Cibles tournantes. — Primes de séries. — 1. Tanner, Jean, Lucens, 94 points; 2. Stucky, armurier, Fribourg, 94; 3. Dheilkaes, armurier, Berne, 90; 4. Boccard, Hubert, junior, Givisiez, 88; 5. Tornare, facteur, Fribourg, 88; 6. Weber, Jean, Genève, 84; 7. Schoch, Jean, Fribourg, 80; 8. Haas, Eugène, Lausanne, 76; 9. Remy, Maurice, 72; 10. Page, François, Corserey, 72; 11. Grivet, Maurice, Vaulruz, 68; 12. Pasquier, Léon, 67; 13. Morand, Martin, 64; 14. Ody, huissier, Vaulruz, 64; 15. Feigel, Paul, Gillard, Albert, et Pythoud, Maxime, 60 points.

La Société des carabiniers de Bulle se fait un devoir de remercier les personnes dévouées qui ont embelli le pavillon des prix du tir de la bénichon; leurs dons généreux n'ont pas peu contribué au plein succès du tir de 1888. (Communiqué.)

**Maladies du bétail.** — Le bulletin de la seconde quinzaine d'août signale trois cas de charbon symptomatique: à Broc, Villars-sous-Mont et à Grandvillard (182 bêtes sous séquestre); 6 cas de rouget du porc, 3 à Montet et 3 à Aumont (de plus, 61 porcs suspects).

La Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande a décidé de créer un bureau spécial pour la vente des fruits. Cette institution fonctionnera cet automne déjà; on y recueillera les offres et les demandes et il servira en quelque sorte d'intermédiaire entre le producteur et l'acheteur. On espère arriver ainsi à une utilisation plus avantageuse des fruits et surtout des fruits à cidre.

**Mercuriale du marché de Bulle**

du 13 septembre 1888.

	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Froment (halle) (nouv.) les 100 kilos	18	—	à	22
Avoine » » » 100 »	10	—	à	17
Pommes de terre . . . » 20 litres	—	80	à	—
Porcs gras (marché) . le 1/2 kilo	—	42	à	—
Beurre . . . . . » » » » »	1	30	à	1
Œufs . . . . . » » » » »	—	60	à	—
Viande de bœuf . . le 1/2 kilo	—	60	à	—
Viande de mouton . . » » » » »	—	70	à	—
Viande de veau p. vif . . » » » » »	—	45	à	—
Pain blanc . . . . . » » » » »	—	70	à	—
Fromage gras (détail) . . » » » » »	—	36	à	—
Fromage maigre . . . . » » » » »	—	70	à	—
Fromage blanc (sérac) . . » » » » »	—	30	à	—
	—	15	à	—

Le meilleur moyen de rétablir sa santé consiste à se servir du *Bitter ferrugineux* de J.-P. Mosimann, pharmacien, à Langnau. (Voir aux annonces.)

**Le chaufour**  
de la *Tuilerie de Bulle* sera ouvert dès le 18 septembre.  
490] ULRICH frères, tuiliers.

**Le chaufour**  
de la *Tuilerie de La Tour-de-Tréme* sera ouvert dès le 17 septembre.  
367] JOSEPH YBENNI, tuilier.

**PROTESTATION** contre un train de plaisir.  
A la Direction de la Cie Suisse-Occidentale-Simplon, à Lausanne.

Nous protestons vivement contre le train soi-disant de plaisir Lausanne-Bulle qui s'organise pour le dimanche du Jeune fédéral. Fâcheuse occasion d'asservissement pour les uns et de dissipation pour les autres, c'est une entreprise plus intéressée que patriotique et chrétienne.

Le Comité central de la Société suisse pour l'observation du dimanche.  
Genève, 19, rue de Candolle, 11 sept. 1888.

**On demande** un bon domestique sachant conduire les chevaux et soigner le bétail.  
S'adresser au bureau du journal. [491]

**A louer :** Un petit appartement au soleil levant.  
S'adresser au bureau du journal. [470]

A l'occasion de la distribution des prix du tir des carabiniers, il y aura grand

**Concert**  
dimanche 16 septembre, à 3 heures après midi, donné par la *Société de musique de Bulle*, à l'auberge du Tirage, à Bulle. — Invitation cordiale.  
489] Martin MORAND.

**Lucratif pour sa clientèle!**  
Mlle DEPIERRE, à Bulle, spécialité *plumes et duvets*, a l'honneur d'informer le public qu'encouragée par les bons témoignages qu'elle reçoit de jour en jour au sujet de la supériorité des qualités d'après chaque prix et aussi pour satisfaire aux demandes qui lui sont faites soit dans le canton, soit au dehors, elle vient de s'entendre avec ses fournisseurs pour faire en cette partie le gros et détail, ce qui sera encore plus avantageux aux acheteurs sous tous rapports, à part la *litière*.  
Elle a aussi un beau choix de *parapluies*, montés solidement, ainsi que des *rideaux*.  
Maison de M. Enard, ancien orfèvre, attenante à la pharmacie de M. Sudan, près la promenade, à Bulle.

**Cognac ferrugineux Comte.**  
Le litre 3 fr. 50. Dernière perfection. Le 1/2 litre 2 fr.  
Assimilation définitive du fer.  
Remède infailible contre l'anémie (pauvreté du sang), la chlorose, pâles couleurs, fleurs blanches, stérilité, rachitisme, scrofules, faiblesse générale, maux de cœur, névralgies; difficulté de respirer, apoplexie, transpiration. [355]  
Dépôt principal: Pharmacie Comte, à Romont.

**TUILES D'ALTKIRCH.**  
Drains — Ardoises des Ardennes, 1<sup>re</sup> qualité, chez Jean CHRISTINAZ, à Fribourg.  
Dépôt à BULLE: S'adresser à M. W. ZEBER, à l'hôtel de l'Union. [443]

**Placements hypothécaires.**  
Le soussigné est chargé de placer des sommes d'une certaine importance au 4 1/2 %, en premier et en second rang.  
P. Favre, notaire, Bulle. [455]

**A louer :** Au centre de la ville, un bel appartement. Entrée à volonté.  
S'adresser au bureau du journal. [441]

**On demande un bon fermier.**  
S'adresser au bureau du journal. [492]

**Mises de bois.**  
La commune de Vuadens offre à vendre en mises publiques environ 80 numéros de gros bois de commerce de première qualité dans sa forêt de la Bindaz. Les mises auront lieu sur place le **mercredi 26 septembre** courant, dès les 9 heures du matin, sous les conditions d'usage.  
Vuadens, le 13 septembre 1888.  
488] Secrétariat communal.

**A vendre :**  
Au Café Gruyérien, **jeudi 11 octobre**, dès une heure de l'après-midi, par mises publiques, les montagnes situées au territoire de la commune de La Tour, le *Chimbert* et les *Petits-Fours*.  
493] Dupré, notaire.

**Mises de bétail.**  
Le **mercredi 26 septembre** courant, dès 9 heures du matin, l'avocat MAGNIN, à Bulle, vendra, devant sa grange du Herbel, sur la route de Bulle à Riaz, sous de très favorables conditions de paiement, 13 vaches, 2 taureaux, 4 génisses et 2 veaux. [497]

**A louer :**  
Par mises publiques, au café de l'Union, **jeudi 11 octobre prochain**, dès une heure de l'après-midi, les belles maraiches du Gros-Chalet neuf, de la Cuva, plus celle du Gros-Neyremont.  
494] Dupré, notaire.

**A louer :**  
Un appartement de 5 pièces au rez-de-chaussée de la maison Castella, en ville.  
S'adresser au notaire Dupré, à Bulle. [495]

**Mises de bétail.**

**Lundi 24 courant**, on vendra en mises publiques, dès les 9 heures du matin, sous de favorables conditions, devant la Maison de ville de Riaz, 10 mères-vaches, 10 taures portantes, 12 génisses de 1 à 2 ans, 2 taureaux de 1 à 2 ans, 8 veaux de 3 à 6 mois, 1 jument de 6 ans, 15 chèvres, 15 brebis croisées anglaises.  
Le bétail a été élevé par l'exposant et alpe sur des plus hautes montagnes de la Gruyère. Riaz, le 6 septembre 1888.  
[477] L'exposant : FRANÇOIS BOSSON.

**Mises de bétail.**

**Mardi 25 septembre courant**, Jules Orroz, fermier, à Echarlens, exposera en vente, par voie d'enchères, 10 vaches ou taures portantes, devant la plupart véler en novembre et en décembre, 5 génisses, 4 veaux et une jument.  
Les mises de ce bétail, qui, en général, est en très bon état, auront lieu au domicile de l'exposant dès 9 heures du matin. [484]

**MISES DE BÉTAIL**

**Samedi 29 septembre**, dès 9 heures du matin, sous de favorables conditions, le soussigné exposera en vente, par voie d'enchères publiques, devant l'auberge du Lion-d'Or, à Avry-devant-Pont : 22 mères-vaches portantes ou vélées; 8 génisses dont 3 portantes; 8 veaux; 1 taureau primé de 3 1/2 ans; 2 taureaux de 1 1/2 ans, dont l'un primé; 2 bœufs d'environ 2 ans.  
[486] L'exposant : Joseph BIRBAUM.

**Mises de bétail.**

**Lundi 1er octobre prochain**, dès 9 heures avant midi, devant la ferme de Plaisance, rière Riaz, et pour cause de cessation de bail, le soussigné exposera en vente, en mises publiques, quarante mères-vaches et une dizaine de taures. Mode de paiement : cédules à un an.  
Riaz, le 6 septembre 1888.  
[481] Michel MAGNIN.

**Sous la Croix-Blanche**

**A BULLE**  
Beaux gruaux de maïs pour le ménage. — Fleur et gruaux d'avoine, dits d'épaveure. — Petites fèves décortiquées. — Orge perlé. — Blé noir pour la volaille. — Avoines fourragères.  
Echange de graines contre farine, son et autres denrées. [335]

**A VENDRE**

sous de favorables conditions, les immeubles ci-après désignés :  
**COMMUNE DE CHARMEY**  
Art. 543, folio 7, N° 11. Rotzassons, N° 45, habitation d'un are 14 centiares.  
Art. 544, folio 7, N° 12. Rotzassons, pré de 6 ares 87 centiares.  
S'adresser au soussigné  
[474] LOUIS FASSEL, agent d'affaires.

**Vente de domaines.**

Le soussigné est chargé de la vente de plusieurs domaines dont deux d'environ 100 poses (36 hectares).  
Situations avantageuses, propriétés de rapport.  
Bulle, le 13 juillet 1888.  
[388] P. FAVRE, notaire.

**Publication.**

**A vendre ou à louer** la montagne dite du Gros-Termont, rière Grandvillard.  
La mise aura lieu à l'hôtel du Cheval-Blanc, à Bulle, le **jeudi 20 septembre prochain**, dès les 2 heures après midi.  
L'exposant :  
[462] FRANÇOIS BOSSON, à Riaz.

**A. DAVET,**

agent d'affaires,  
a transféré son bureau au **café Python**, à Bulle, ancienne Etude de M. ANDREY, notaire. [354]

**J. Castella, Neirivue,**

filature de laine, fabrique de draps et mi-laines.  
AGENCES :  
**Bulle :** Maison Favre, notaire.  
**Remont :** Brunschweig freres.  
**Fribourg :** Xavier Delaquis, rue de Romont. [438]

**LIMES**

Le soussigné fait savoir qu'il tiendra son dépôt de limes tous les jours de foire, ainsi que le **second jeudi après la foire**, sur la place du Tilleul, à BULLE.  
Se recommande  
**A. Raggenbass, fab' de limes,**  
successeur de Ph. Guidi,  
[482] 261, rue de Morat, Fribourg.

**Le Bitter ferrugineux de Joh. P. Mosimann,**

pharmacien, à LANGNAU (Emmenthal), est un remède indispensable à tous. Préparé exclusivement avec des plantes médicinales des Alpes de l'Emmenthal, le même qu'employait au XVIII<sup>e</sup> siècle le célèbre médecin naturaliste Michel Schuppach de Langnau, avec un succès que constatent les journaux du temps. Il est particulièrement efficace contre toutes les affections qui affaiblissent le corps : contre les crampes d'estomac, l'anémie, l'épuisement et l'irritabilité des nerfs, les pâtes couleurs; il est sans rival pour rétablir la santé, purifier le sang et redonner au teint toute sa fraîcheur. Ce remède a fait ses preuves. Il est accessible à toutes les bourses, car le flacon, avec indication du mode d'emploi, ne coûte que 2 fr. 50 cent. et suffit pour une cure de 4 semaines. Recommandé par les médecins. — On en trouve des dépôts chez MM. les pharmaciens; à BULLE, Gavin; ROMONT, Robadey. (H1300Y) [206]

**LA BALOISE — Compagnie d'assurances contre l'incendie,**

Capital social : Fr. 10,000,000,  
cherche pour le canton de Fribourg un agent principal, avec domicile à Fribourg même, et des agents spéciaux pour les principales localités du canton. (H2971Q)  
Les personnes disposées à assumer les fonctions en question sont priées d'adresser leurs demandes, avec indication des références, à la Direction de la Compagnie, à Bâle. [471]



**Elixir Stomachique de Mariazell.**

Excellent remède contre toutes les maladies de l'estomac et sans égal contre le manque d'appétit, faiblesse d'estomac, mauvaise haleine, flatuosités, renvois aigres, coliques, catarrhe stomacal, pituite, formation de la pierre et de la gravelle, abondance de glaires, jaunisse, dégoût et vomissements, mal de tête (s'il provient de l'estomac), crampes d'estomac, constipation, indigestion et excès de boissons, vers, affections de la rate et de la foie, hémorrhoides (veine hémorrhoidale).  
Prix du flacon avec mode d'emploi : Fr. 1, flacon double Fr. 1.80. Dépôt central : pharm. „zum Schutzengel“ C. Brady à Kremsier (Moravie), Autriche.

**DÉPÔT GÉNÉRAL** pour toute la Suisse : Pharmacie Paul Hartmann, à Steckborn.  
Dépôt à **Bulle** : Pharm. MAGNENAT. — **Avenches** : Pharm. CASPARI. — **Châtel-St-Denis** : Pharm. WETZSTEIN. — **Estavayer** : Pharm. PORCELET. — **Fribourg** : Droguerie Charles LAPP. — **Morat** : Pharm. GOLLÉZ, ainsi que dans les principales pharmacies de toute la Suisse. [73]

**Avis à MM. les ecclésiastiques.**

Le soussigné a l'honneur d'aviser MM. les ecclésiastiques qu'il fait la spécialité en confection sur mesure des *soutanes, douillettes, culottes et pantalons*, assurant une coupe irréprochable, de la bonne marchandise à des prix très raisonnables. Il tient de même à la disposition de MM. les ecclésiastiques les *chapeaux et barrettes, ceintures* avec ou sans franges, *chemises et gilets* de flanelle, *bas* mérinos et coton noir, garanti bon teint.  
Se recommande  
[448] **NUSSBAUMER-MUSSELLER,** marchand-tailleur, YVERDON

**HERNIES GUÉRISON**

Par ses remèdes inoffensifs et son excellent bandage, l'**Etablissement** pour la guérison des hernies, à Glaris, m'a guéri complètement d'une grande hernie inguinale, de façon que dès lors je peux travailler sans bandage. Traitement par correspondance, pas de dérangement professionnel. Ehrenfeld près Cologne, juillet 1888. Jean Breit. Pas de remèdes secrets. Une brochure : *Les hernies de bas-ventre et leur guérison* est envoyée gratis et franco. Notre bandagiste, muni d'une collection d'échantillons d'excellents bandages, restera à  
[332] Hôtel du Faucon le 21 de chaque mois, de 12 1/2 heures à 5 heures du soir, où il prendra les mesures. S'adresser à l'**Etablissement** pour la guérison des hernies, à Glaris.

**POLYCLINIQUE PRIVÉE GLARIS**

**Guérisons.**

Les soussignés ont été guéris des maladies suivantes, par traitement par correspondance, avec des remèdes inoffensifs, sans dérangement professionnel :  
Incontinence d'urine, faiblesse de la vessie dès l'enfance. Mlle Krauss, Vaihingen.  
Catarrhe d'estomac, faiblesse de l'estomac, dérangement des fonctions digestives, manque d'appétit, indisposition, renvois, constipation. R. Schneider, Brugg.  
Pâles couleurs, pauvreté de sang, lassitude, menstrues irrégulières, nervosité, maux de tête, vertige, crampes, toux, éruptions au visage. S. Ditsch, Oberstrass.  
Goître, gonflement de cou, respiration gênée. R. Schiess, Stein.  
Catarrhe vésical, douleurs et difficulté d'uriner. B. Wälti, Gloten.  
Catarrhe pulmonaire, toux, expectoration, engorgement, enrouement, difficulté de respiration, âgée de 60 ans. Mme Stäpfer, Stäfa.  
Dartres sèches sur la tête depuis 14 ans. Mme Lattmann, Thalweil.  
Rhumatisme, douleurs violentes et piquantes. J. Bröner, Hausen s/Albis.  
Catarrhe d'estomac et d'intestins, flatuosités, constipation alternativement avec diarrhée, maux de tête, névralgie, rhumatisme. B. Brühlmann, St-Gall.  
Affection des pommons, expectoration, toux, engorgement, difficulté de respiration, lassitude, faiblesse des nerfs, manque d'appétit, frissons. R. Villringer, Rheinau.  
Catarrhe guttural, difficulté de respiration, enrouement, toux, engorgement, gonflement de con. A. Willmann, Lucerne.  
Goutte sciatique, rhumatisme. L. Jaques, Avenches.  
Eruptions au visage, boutons. L. Rufer, Chaux-de-Fonds.  
Taches de rousseur. J. Perret, Neuchâtel.  
Névralgie, nervosité, agitation, tremblement des mains. G. Hoffmann, Herisau.  
Maladie de la matrice, maux de tête, menstrues irrégulières avec des douleurs, fleurs blanches, anémie, varices, goître, engelures. R. Steinmann, Lucerne.  
Ulcères aux pieds, flux salin avec inflammation, enflure douloureuse. A. Schwach, Richwil.  
Catarrhe intestinal depuis 4 ans, maux de ventre, constipation, ténésme, ardeur d'urine; fut traité par 5 médecins sans aucun succès. J. Egli, Gattikon.  
Inflammation, faiblesse des yeux, incapable de travailler. R. Schoch, Bâretswil.  
Rougeur du nez avec inflammation et enflure. R. Kaufmann, St-Gall.  
Ver solitaire avec tête dans 1 3/4 heure. F. Fischer, Mörken.  
Maux de tête, douleurs faciales très violentes, nerveuse depuis 15 ans, âge 77 ans. Mme Abplanalp, Innertkirchen.

Maladie du foie, catarrhe guttural, toux, expectoration, enrouement, engorgement, raucité, pauvreté de sang, faiblesse, maux de tête. J. L., Fribourg.  
La publication de certificats n'aura lieu qu'avec la permission absolue du reconvalescent; en tout autre cas, la pleine discrétion est assurée.  
— 4 médecins praticiens sont en fonction à la polyclinique qui est dirigée par un **médecin patenté**. Des cas difficiles sont discutés ensemble, ce qui est de grande importance pour les malades.  
2250 guérisons, chiffre légalisé, datant surtout des années 1886 et 1887. La brochure : *Traitement et guérison des maladies*, est envoyée gratis et franco. Heures de consultation par médecin patenté, de 9 h. du matin à 5 h. du soir :  
à Zurich, Schützengasse 10 II, chaque dimanche, mardi et vendredi;  
à Bâle, Centralbahnstrasse 19, chaque mercredi et jeudi;  
à Winterthur, Place de la Gare, au St-Gothard II, chaque samedi. [390]  
S'adresser à la Polyclinique privée, Glaris.

**Raisins de Sion**

en caisse de 5 kg. à 1 fr. 50 franco contre remboursement chez (O3050L) 475] **Franz de Sepibus, Sion.**

**Conservez vos cheveux!**

Par l'emploi de la *Végétaline*, lotion régénératrice des cheveux, au suc de Malva, qui produit une chevelure abondante. Se vend par 1/2 flacon et grand flacon à 2 fr. et 3 fr. 50, chez Aimé MARGOT, coiffeur, à Bulle. [369]

**Thé HOMERIANA**

Excellent remède recommandé par les médecins contre les maladies du foie et du cou (phtisie, asthme, laryngite). Succès surprenant! La brochure sur ce sujet est expédiée franco. Le paquet 1 fr. 50. — Le véritable thé Homériana n'est expédié que par **A. Hoffsky, Berlin N.** [459]

**AVIS**

Les éleveurs et propriétaires qui ont à vendre de *jeunes taureaux* tachetés noir et blanc, âgés de 10 à 18 mois, sont invités de les faire inscrire à l'hôtel du Cheval-Blanc, à Bulle. [484]

**DENTISTE**

**Victor NOUVEAU,** médecin-chirurgien-dentiste, à Fribourg, sera à BULLE, hôtel de l'Union, chambre N° 20, tous les jours de foire. (H385F) [314]

**Amidon double MACK**  
Le meilleur des Amidons. Se vend partout à 30 ct. la boîte.  
Marque déposée H. MACK & ULM. Meuse

**Dépôt**

POUR **Filature de laine, fabrication de draps et de mi-laine, filature de chanvre et lin, teinture et lavage chimique de vêtements, blanchissage de toile**, chez **VEUVE ANCEMAUD, ADV. laines et cotons.** [399] BULLE

**Vins d'Italie pur raisin**

(voir l'analyse à disposition) en dépôt à l'hôtel du Cheval-Blanc, à Bulle, le litre à 46 cent. le blanc, à 58 cent. le rouge, par tonneau. [433]

**CACAO SOLUBLE Suchard**  
EXCELLENTE QUALITÉ PRÉPARATION INSTANTANÉE

A moitié du prix de vente : Tout le matériel à écrire, formant **une papeterie à 2 fr.**

Prix en magasin.  
Une belle boîte Fr. — 40  
100 feuilles beau papier de poste » 2 —  
100 enveloppes en deux formats » 1 —  
12 excellentes plumes » — 30  
1 porte-plume et 1 crayon, 10 c. pièce » — 20  
1 flacon d'encre noire à écrire » — 30  
Vente en magasin, Fr. 4 20  
Le tout dans une boîte élégante, avec compartiments, au lieu de 4 fr. 20, seulement 2 fr.  
10 papeteries, 17 fr.; 5 papeteries, 9 fr.  
Moyennant envoi du montant en timbres-poste, l'envoi suit franco, sinon en remboursement.  
**Papeterie Wiederhauser,** Granges (Soleure). [398]

**Ivrognerie.**

Les suivants certifient la guérison de malades obtenue par le traitement par correspondance et les remèdes inoffensifs de l'Etablissement pour la guérison de l'ivrognerie de Glaris (Suisse) : N. de Moos, Hirzel; A. Volkart, Bulach; F. Domini Walthier, Courchapois; G. Krählenbühl, Weid p. Schönenwerd; Fr. Tschanz, Röttenbach (Berne); Mme Simmendingen, inst., Ringingen; F. Schneberger, Bienne; Mme Furrer, Wasen (cant. de Berne). Garantie! Traitement soit avec consentement, soit à l'insu du malade. Moitié des frais payable après guérison. Attestations, prospectus, questionnaire gratis. Adresser : A l'Etablissement pour la guérison de l'ivrognerie, à Glaris. [391]

Bulle. — Imprimerie Emile Lenz.